



Divorce entre un français et une marocaine

Par **Visiteur**, le **08/11/2007** à **22:02**

bj,
voilà mon problème je me suis mariée au Maroc avec un marocain de nationalité française on a fait l'acte chez les adouls puis on en a eu la transcription en avril 2007 je suis venue rejoindre mon mari en août donc je suis en France depuis août 2007 et après 3 mois de vie commune mon mari ne veut plus continuer il veut divorcer maintenant on vit presque pas ensemble je suis chez sa famille lui même sa vie de célibataire il a même trouvé une copine je ne sais pas quoi faire j'ai peur si on divorce maintenant je retourne au pays j'ai qu'une carte de séjour en décembre
svp aidez-moi je veux savoir quels sont mes droits et si il insiste sur le divorce on m'expulsera-t-on au pays?? merci

Par **chnobo**, le **06/01/2008** à **15:37**

bonjour, je suis marocaine mariée à un français et c'est vraiment dur d'avoir ses papiers si ton mari annule le mariage sauf s'il était violent avec vous. voilà une association qui pourra t'aider Cimade dans le 17^e à côté de la place de Clichy. j'espère que tout ira mieux pour vous et donne-moi de tes nouvelles?

Par **mimi493**, le **12/03/2011** à **22:44**

Portez plainte pour violences